

# Descriptif CCTP

## Corian® en bardage de façade ventilée

### 1. SUPPORT MACONNERIE

Mise en œuvre du bardage rapporté sur parois planes neuves ou préexistantes, en maçonnerie d'éléments (conforme au NF DTU 20.1) ou en béton (conforme au NF DTU 23.1), situées en étage et rez-de-chaussée.

Ossature aluminium verticale composée de profils en forme de T ou de L de section suffisante et d'équerres support reliées à la structure porteuse par chevillage après reconnaissance du support selon les recommandations du CISMA "recommandations à l'usage des professionnels de la construction pour la réalisation d'essais de chevilles sur site (ou sur le chantier)" par le fournisseur. L'épaisseur des profils sera de 25/10<sup>ème</sup> ; fixation profil / équerre par rivetage ou par vissage conformément aux recommandations du cahier du CSTB 3194.

Les équerres doivent être en épaisseur 30/10<sup>ème</sup>.

La qualité de l'aluminium est de nuance 6060 T5 et l'ossature peut être de conception bridée si les profils ont une longueur inférieure ou égale à 3 mètres, et de conception librement dilatable au delà d'une longueur de 3 mètres, conformément au cahier du CSTB 3194.

L'ensemble de l'ossature sera validé par une note de calculs établie par le fournisseur.

Ossature de type FACALU de la Société ETANCO ou équivalent.

La fixation du panneau Corian® de parement, d'épaisseur 12 mm, en matériau de synthèse composé au 2/3 d'une charge minérale en Tri hydrate d'Alumine (ATH) et à 1/3 d'une résine acrylique incluant le catalyseur et le colorant en classement alimentaire (type CORIAN®) se fera de façon invisible, sur une ossature aluminium horizontale de type RAIL C+ INVERSE de la société ETANCO ou équivalent. Sur l'arrière des panneaux Corian®, les agrafes sont fixées à l'aide d'inserts de la société Keil. Sera exclue toute fixation par percement puis rebouchage, sauf aux points singuliers.

Cette ossature horizontale sera fixée à l'ossature verticale de type FACALU de la Société ETANCO, ou équivalent, par rivetage ou par vissage selon les recommandations du cahier 3194 du CSTB.

### 2. POSE SUR COB

Pose sur Constructions à Ossature Bois (COB) conformes au NF DTU 31.2 et à l'avis technique 2/16-1742.

Les panneaux Corian® seront fixés à l'aide des agrafes et des inserts Keils sur des rails C+ ETANCO ou équivalent, sur l'ossature COB composée de chevrons ayant un entraxe de 645 mm maximum. Un contre lattage en contreplaqué NF extérieur CTB-X I 50 x 20 est implanté au droit des montants de la COB, afin de réserver une lame d'air de 20 mm minimum entre le panneau extérieur de la COB et le dos du rail C+.

Le contre lattage est fixé à l'aide de vis à bois conforme au NF DTU 31.2 de dimension 5/50.

La pose des rails horizontaux C+ ETANCO ou équivalent se fera directement sur le contre lattage à l'aide du tirefond ou de vis (ETANCO de Réf. DIN 571 TH ZN ou similaire) de Diamètre 8 x L mm en fonction de l'épaisseur des chevrons, de longueur 80 à 200 mm, et avec un minimum d'ancrage de 50 mm.

La résistance caractéristique à l'arrachement selon la NF P30-310 du tirefond pour un support en sapin de 450 kg m<sup>3</sup> est de Pk= 615 DaN pour un ancrage de 50 mm.

L'ossature est fractionnée à chaque plancher.

Le pontage des jonctions entre montants successifs par les panneaux Corian® est exclu.

Un pare-pluie de type TYVEK® DuPont ou équivalent conforme au NF DTU 31.2 sera disposé sur la face extérieure de la paroi de COB, sous les tasseaux verticaux.

### 3. GARANTIES :

La couleur des panneaux Corian® répondra aux exigences architecturales pour une variation de couleur inférieure ou égale à 5 unités ( $\Delta E_{ab}$ ) en 10 ans.

Les panneaux Corian® ne présenteront pas de défeuillage, de délaminage ou de boursouffures durant les 20 premières années après l'installation.

Les dispositions prises dans l'Agrément Technique Européen (ETA-13/0377) sont basées sur une vie de travail assumé de l'insert KEIL de 50 ans.

### 4. CERTIFICATION :

Le procédé de bardage par panneaux de grandes dimensions mis en œuvre devra bénéficier :

- De la certification d'avis technique du CSTB, sous le N° 2/16-1742.
- Du rapport d'essai du CSTB n° MRF 15 26054313 concernant des essais de comportement vis-à-vis des actions sismiques sur un système de bardage rapporté à fixations invisibles et à joint en feuillure et contre feuillure.
- De l'ETA (European Technical Approval) **ETA-13/0377**

Justification à fournir au bureau de contrôle et à la maîtrise d'œuvre pour validation.

### 5. REACTION AU FEU :

Les panneaux Corian® pour le bardage de façade ventilée doivent répondre à un classement Euroclass B,S1-d0.

### 6. USINAGE :

La transformation de Corian® pour les projets de façade doit être réalisée uniquement par des transformateurs agréés par DuPont de Nemours, certifiés EC Converters, dont certains ont été audités et certifiés par le CSTB.

En fonction des besoins d'isolation, un **pare-pluie DuPont™ Tyvek®, ou DuPont™ Tyvek® retardant au feu** peut être installé sur la structure (contacter DuPont).